

EOA

N° SIRET : 482 027 679 000 18

N° D'AGREMENT : 5486P003286

ORGANISE

UNE FORMATION AU PROCESSUS COLLABORATIF EN DROIT DE LA FAMILLE NIVEAU 1

Un mode alternatif de règlement des conflits

A POITIERS

Novotel Futuroscope, Avenue Thomas Edison – Téléport IV 86960 CHASSENEUIL – FUTUROSCOPE

LE VENDREDI 1er et SAMEDI 2 AVRIL 2011 - 9h/16h30

Les modes de résolution des conflits qui recherchent l'apaisement et favorisent la collaboration des parents, assurent le plus souvent l'efficacité des décisions dans le temps dès lors qu'il s'agit de solutions admises par les parties et non imposées par une autorité.

Le processus collaboratif en droit de la famille, pratiqué depuis longtemps aux Etats-Unis et au Canada avec un fort taux de réussite, commence à se développer en Europe et notamment en France, en Grande Bretagne et en Autriche.

Près de 350 avocats sont maintenant formés en France

Son introduction en France qui ne nécessite aucune modification législative devrait permettre d'alléger le travail des juridictions en apaisant les conflits.

Une telle approche ne peut que satisfaire les Pouvoirs Publics.

Ces deux journées vous permettront d'être capable de proposer à vos clients cette solution non contentieuse de résolution de leurs conflits

Validé au titre de la formation professionnelle continue pour 14 heures

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom

Prénom

Cabinet.....

Adresse

.....

Tél. Mail.

Souhaite participer à la formation sur le processus collaboratif en droit de la famille
les 1er et 2 avril 2011 au Futuroscope

Tarifs :

- Membre de l'Institut du droit de la famille et du patrimoine et/ou de l'association des praticiens du droit collaboratif : **550€**
- Non membre de l'Institut du droit de la famille et du patrimoine et/ou de l'association des praticiens du droit collaboratif : **650€**
- Moins de 35 ans, membre ou non de l'Institut et de l'association des praticiens du droit collaboratif : **500€**

Ce tarif comprend la formation et ses supports ainsi que les déjeuners sur place (formule « affaires » dans l'espace restaurant dédié) les pauses café, thé, viennoiseries, matin et après midi.

Chèque à l'ordre de l'ECO A

A retourner à l'ECO A - 9 Boulevard du Grand Cerf 86000 POITIERS

Si vous souhaitez passer la nuit du 1^{er} au 2 avril sur place, le Novotel propose un tarif préférentiel aux inscrits de 85 euros TTC par nuit (chambre single et petit déjeuner inclus) ainsi que des conditions très favorables aux accompagnants (se recommander de la formation auprès de **Madame CHERBEIX** au Novotel).

Si vous souhaitez devenir membre de l'Institut ou de l'APDC www.droit-collaboratif.org, le montant réduit vous sera appliqué.
Renseignements : Tél . 01.44.70.73.73 ou mc.midavaine@institut-dfp.com

www.institut-dfp.com